



La poursuite d'études après un Master

Tous les ans, le ministère de l'enseignement supérieur pilote l'enquête nationale master. Cette enquête donne un éclairage sur l'insertion professionnelle des diplômés de master 30 mois après l'obtention du diplôme.

L'étude présentée ici s'est effectuée dans le cadre du **GTES***. Cette étude vient en **complément de l'enquête master national** et apporte des éléments sur les diplômés n'étant pas en situation d'insertion professionnelle, mais **ayant poursuivi leurs études après l'obtention du master**.

Elle porte sur les **diplômés de master 2009** de 4 universités :

** LSH : Lettres & Sciences Humaines

Bordeaux 3 : université de LSH**

Caen : université pluridisciplinaire - santé

Rennes 1 : université pluridisciplinaire (hors LSH**) - santé

Rouen : université pluridisciplinaire - santé.

*GTES : Groupe de Travail sur l'Enseignement Supérieur. Ce groupe de travail rassemble des personnels de centres associés CEREQ ainsi que des membres d'observatoires universitaires, travaillant sur diverses thématiques liées à l'enseignement supérieur.

Ont participé à cette étude : X. Collet - Université de Rennes 1, S. Groult - Université Bordeaux Montaigne, L. Raoul - Université de Caen Basse-Normandie, A. Bachelet - Université de Rouen, Y. Le Long - Université de Rouen

35 % des diplômés de Master poursuivent des études l'année suivant l'obtention du master

Effectifs et taux de poursuite d'études par domaine et établissement

	Rennes 1	Rouen	Caen	Bordeaux 3	Total	Taux de poursuites d'études par domaines
DEG : Droit - Economie - Gestion	148	73	97		318	31%
ALL : Arts - Lettres - Langues		21	14	93	128	51%
SHS : Sciences Humaines et Sociales	11	33	58	90	192	33%
STS : Sciences - Technologies - Santé	131	60	68	6	265	38%
Total	290	187	237	189	903	35%
Taux de poursuites d'études par établissement	34%	39%	33%	37%	35%	

Plus du tiers des diplômés de Master 2009 (35%) poursuivent ou déclarent poursuivre des études après le Master. Ce taux diffère légèrement selon les établissements mais les écarts ne sont pas significatifs.

Bien que relativement important, ce phénomène est normalement attendu lorsqu'il s'agit de formations complémentaires nécessaires à l'exercice d'une profession spécifique.

Ainsi, les diplômés d'un master en Sciences, Technologies, Santé, poursuivent massivement en Doctorat (74%), ceux de

Droit, Economie, Gestion se dirigent principalement vers les formations préparant aux métiers du droit (48%) et les diplômés en Arts, Lettres, Langues et en Sciences Humaines et Sociales préparent majoritairement les concours de l'enseignement (respectivement 43% et 35%).

Cependant, près d'un quart des diplômés ayant poursuivi des études se réinscrivent dans un nouveau Master (19%) ou repartent en Licence (5%). Rapportés à l'ensemble des diplômés d'un Master, cela représente une part non négligeable et de fait un coût important engagé chaque année par les universités.

2

Quel que soit le domaine du master, sa **finalité** naturellement est un **facteur significativement déterminant** de la poursuite d'études. Si la poursuite d'études après un master recherche ne surprend pas, on constate en revanche un taux de poursuite d'études non négligeable après un master professionnel, notamment dans les domaines **DEG** (31%) et **ALL** (20%).

Taux de poursuite d'études selon le domaine et la finalité

	Pro.	Rech.	R&P
DEG	31%	86%	17%
ALL	20%	75%	30%*
SHS	11%	75%	20%
STS	12%	70%	54%

*effectifs faibles

Sciences Humaines et Sociales - 33% de poursuite d'études

Sur 721 diplômés de Master en Sciences Humaines et Sociales entrant dans le champ d'enquête, nous connaissons la situation de 591 diplômés, soit un taux de situations connues de 82%. Parmi cette population, 192 se sont inscrits directement dans un établissement d'enseignement supérieur après l'obtention du Master, soit 33%.

Taux et nature de poursuite d'études selon la discipline

	Histoire (n=101)	Philo. (n=29)	Psycho (n=14)	Géo (n=11)	Infocom (n=10)	Socio. (n=9)	STAPS (n=8)	Sc. Educ. (n=3)	Total (n=185)
Taux poursuite d'études	55%	89%	21%	11%	9%	48%	16%	3/9	33%
Formations prép. aux concours de l'enseignement	43%	52% (15)	-	18% (2)	10% (1)	-	25% (2)	33% (1)	35%
Master (M2)	25%	21% (6)	57% (8)	9% (1)	10% (1)	33% (3)	50% (4)	33% (1)	27%
Doctorat	17%	3% (1)	43% (6)	36% (3)	50% (5)	56% (5)	13% (1)	-	22%
Concours administratifs	5%	3% (1)	-	18% (2)	-	-	-	33% (1)	4%
AFU* (dont L1, L2, L3 et M1)	8%	21% (6)	-	18% (2)	30% (3)	11% (1)	13% (1)	-	11%
Autres formations	3%	-	-	-	-	-	-	-	5%

* AFU : Autre formation universitaire

Le fait que plus d'un tiers d'entre eux intègrent une formation préparant aux concours de l'enseignement est assez logique dans la mesure où plusieurs formations (en particulier histoire qui représente 53% des SHS ayant poursuivi) ont vocation à se diriger pour une large part vers l'enseignement.

En revanche, 27% des diplômés d'un master SHS ont tendance à se réorienter plus souvent en deuxième année de master plutôt que de poursuivre en Doctorat qui est pourtant une poursuite attendue après un master (22%).

Sciences, Technologies, Santé - 38% de poursuite d'études

Sur 896 diplômés de Master en Sciences, Technologies, Santé entrant dans le champ d'enquête, nous disposons de 705 situations connues (79%) grâce à l'enquête d'insertion professionnelle menée par le MESR et aux fichiers Apogée. Parmi cette population, 265 se sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur directement après l'obtention du Master, soit 38%.

Taux et nature de poursuite d'études selon la discipline

	Biologie (n=89)	Chimie (n=47)	Environnement (n=34)	Info (n=24)	Math (n=25)	PMSI (n=9)	Total (n=263)
Taux poursuite d'études	56%	64%	22%	16%	47%	40%	38%
Doctorat	75%	81% (38)	53% (18)	79% (19)	64% (16)	82% (36)	74%
Master (M2)	6%	9% (4)	21% (7)	13% (3)	16% (4)	9% (4)	10%
Concours (administratif + enseignement)	2%	2% (1)	3% (1)	4% (1)	12% (3)	2% (1)	3%
AFU* (dont L1, L2, L3 et M1)	14%	2% (1)	15% (5)	4,2% (1)	4% (1)	2% (1)	8%
Autres formations	3%	6% (3)	9% (3)	-	4% (1)	5% (2)	5%

* AFU : Autre formation universitaire

Contrairement aux trois autres domaines de formation, le parcours d'études privilégié par les Masters de Sciences, Technologie, Santé est la thèse. Nombre de masters de ce domaine ont entre autre objectif la poursuite d'études en doctorat.

Ce constat est cependant plus nuancé en Environnement. En effet, un peu plus de la moitié (contre 74% pour l'ensemble du domaine) prépare un doctorat alors que près d'un quart choisit une autre spécialisation de Master 2 (contre seulement 10% pour l'ensemble du domaine).

Sur 301 diplômés de Master en Arts, Lettres, Langues entrant dans le champ d'enquête, nous connaissons la situation de 251 diplômés, soit un taux de situations connues de 83%. Parmi cette population, 128 se sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur directement après l'obtention du Master, soit 51%.

Taux et nature de poursuite d'études selon la discipline

	Arts (n=28)	Lettres (n=37)	Langue (n=62)	Total (n=127)
Taux poursuite d'études	55%	44%	55%	51%
Formations préparant aux concours de l'enseignement	25% (7)	43% (16)	50%	43%
Doctorat	21% (6)	19% (7)	16%	18%
Master (M2)	21% (6)	5% (2)	10%	11%
Autres formations universitaires (dont L1, L2, L3 et M1)	14% (4)	27% (10)	21%	21%
Autres formations (dont préparation aux concours administratifs)	18% (5)	5% (2)	3%	7%

Parmi les diplômés qui poursuivent directement des études, 43% intègrent une formation préparant aux concours de l'enseignement (on est encore ici dans la période qui précède la création des Masters « Enseignement »), 18% préparent un doctorat, 11% se spécialisent dans un autre master (M2),

21% s'inscrivent dans une autre formation universitaire (dont L1, L2, L3 et M1) et 7% se dirigent vers une autre formation.

Plus de quatre diplômés sur dix (43%) intègrent une formation préparant aux concours de l'enseignement. Plusieurs masters de ce domaine (en particulier en Langues et en Lettres) ont en effet vocation à se diriger pour une large part aux métiers de l'enseignement.

Droit, Economie, Gestion - 31% de poursuite d'études

Sur 1 366 diplômés de Master en Droit, Economie, Gestion entrant dans le champ d'enquête, nous connaissons la situation de 1 019 diplômés, soit un taux de situations connues de 75%. Parmi cette population, 318 se sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur après l'obtention de leur Master, soit 31%.

Taux et nature de poursuite d'études selon la discipline

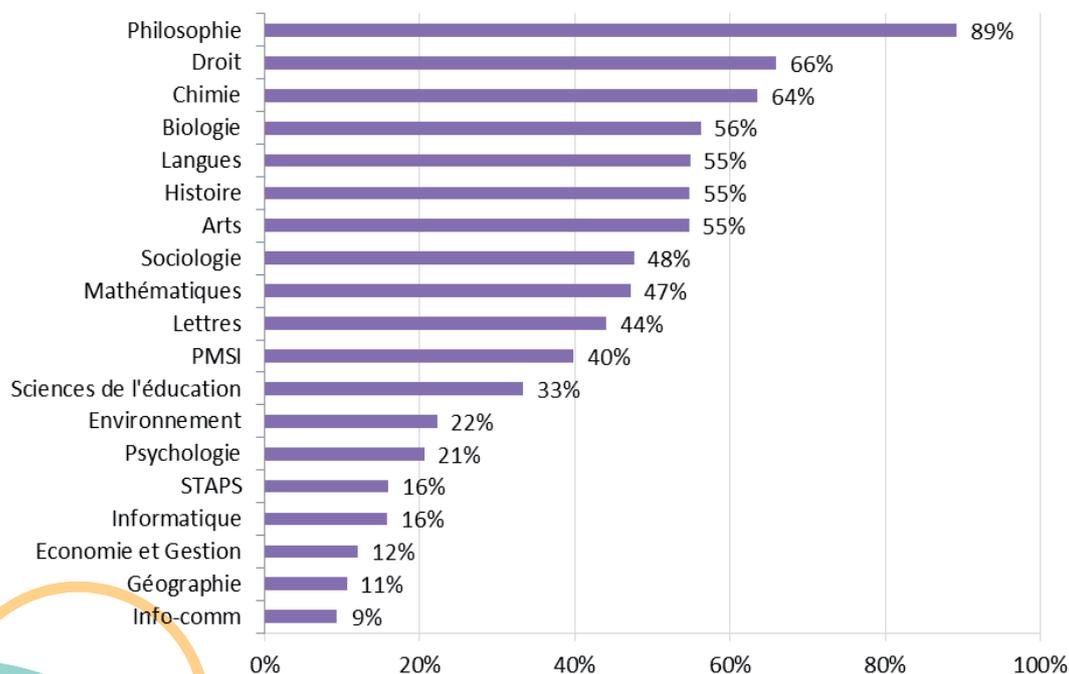
	Droit (n=238)	Eco-Gestion (n=77)	Total (n=315)
Taux poursuite d'études	66%	12%	31%
Formations préparant aux métiers du droit	63%	4%	48%
Master (M2)	14%	27%	17%
Doctorat	8%	25%	12%
Concours (administratif + enseignement)	8%	5%	8%
Autres formations universitaires (L et M1)	5%	16%	8%
Autres formations	2%	23%	7%

En droit, près des deux tiers d'entre eux (63%) intègrent une formation préparant aux métiers du droit (avocat, clerc, juriste, huissier, notaire). Ces parcours post-master sont attendus dans la mesure où plusieurs d'entre eux ont vocation à préparer les étudiants à ces concours ou à ces formations spécifiques.

Par ailleurs, en Droit comme en Eco-Gestion, les diplômés d'un master ont tendance à faire le choix d'une autre spécialisation de Master 2 plutôt que de poursuivre en Doctorat (respectivement 14% contre 8% et 27% contre 25%).

Caractéristiques et nature des poursuites d'études : les constats

Taux de poursuite d'études par secteur disciplinaire



Les taux de poursuites d'études varient énormément selon la discipline d'origine du diplômé.

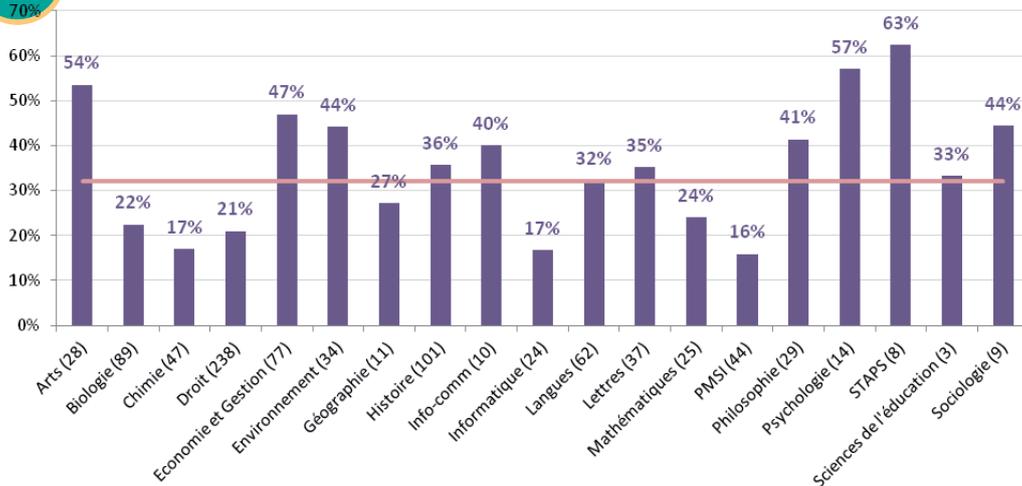
Ainsi, comme le montre le graphique ci-dessous, les taux de poursuites d'études oscillent de 9% en information-communication à 89% en philosophie.

Une régression logistique réalisée à partir des variables dont nous disposons confirme nos premiers constats : peu de variables (finalité du Master et régime d'inscription) ont un réel impact sur la poursuite d'études : juste reflet de ce qui est attendu ou problème de variables inadaptées pour ce traitement, la question est posée.

Des poursuites d'études « non attendues » ou par défaut

4
70%

Taux de poursuite d'études par secteur disciplinaire



Des analyses toutes choses égales par ailleurs ont écarté d'éventuels liens entre cette nature de poursuite (attendue/non-attendue) et les **caractéristiques « sociodémographiques »** dont nous disposons, à savoir, le sexe, le bac, la csp des parents, l'année de naissance, la nature de l'université (pluridisciplinaire ou spécialisée).

La nature de la poursuite d'études semble **essentiellement dépendre du secteur** du Master concerné.

Ainsi, les diplômés de Master issus du domaine **STS**, par exemple semblent davantage poursuivre vers des études « attendues » après un master, de type **doctorat ou concours de l'enseignement**. En revanche, 44% des diplômés de l'environnement poursuivent vers des études « non attendues » : autres Masters (Communication et environnement, Environnement et Droit, sécurité et risque industriel, territoires, développement et cultures ...), DU, Licence...

Si le domaine **DEG** est marqué par la présence importante des juristes et donc de parcours d'**insertion logique** (de la poursuite attendue) **vers les métiers du Droit**, le **devenir des économistes est marqué par des poursuites « non attendues »** ou par défaut : 47% des diplômés de Master Economie sont dans ce cas. Ils reprennent des études vers des Masters plus professionnels : marketing, commerce, management, finance, recherchant ainsi une double compétence.

En **SHS**, les poursuites d'études « non attendues » concernent **principalement les philosophes** : 41% d'entre eux sont dans ce cas. Ils se réinscrivent dans des filières de sciences politiques, de l'intervention sociale, de la médiation des sciences... Par ailleurs, 36% des **historiens** sont aussi dans cette situation : on constate des réinscriptions en Documentation, édition, journalisme, gestion des ressources humaines, ingénierie culturelle, médiation culturelle... Bien qu'avec de forts taux apparents de poursuite d'études, on peut exclure les Staps, Psychologues et Info-com en raison d'effectifs assez faibles.

Pour le domaine **ALL** (effectifs très faibles), seule la **filière Arts** apparaît très au dessus des autres en terme de **poursuite d'études « non attendues »**. 54% des poursuites d'études sont de ce type : des réinscriptions en Master édition, pratiques artistiques et action sociale, des formations diverses (décoration, photographie, éducateur ...).

Zoom sur l'Université de Rouen

Un taux de poursuite d'études de 39%

Avec un taux de poursuite d'études global de 39%, l'Université de Rouen ne se démarque pas des autres Universités concernées par cette étude. Les écarts ne sont tout du moins pas statistiquement significatifs (Intervalle de confiance de [34%;43%]).

Taux et nature de poursuite d'études des étudiants de Rouen selon le domaine, et écart par rapport à l'ensemble

	ALL		DEG		SHS		STS	
Taux de poursuite d'études	64%		37%		34%		38%	
Effectif	21		72		32		59	
<i>Nature de la poursuite</i>	%	*	%	*	%	*	%	*
Concours enseignement & admin	38%	-5	0%	-8	34%	-1	2%	-1
Doctorat	19%	+1	4%	-8	38%	+16	71%	-3
Master (M2)	5%	-6	28%	+11	25%	-2	12%	+2
Master droit	0%	0	50%	+2	0%	0	0%	0
AFU**	29%	+8	13%	+5	3%	-8	5%	-3
Autre	10%	+3	6%	-1	0%	-5	10%	+5

* Ecart de point de pourcentage par rapport à l'ensemble des 4 Universités

** AFU : Autre formation universitaire

Les faibles effectifs dont nous disposons ne permettent pas une étude approfondie des étudiants de l'université de Rouen. Ils ne semblent cependant pas se comporter différemment de l'ensemble des étudiants de l'enquête, en matière de poursuite d'études.